



LA STRUCTURE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT (99 CRÉDITS)

Cours disciplinaires (87 crédits)

Activités de formation communes

Cours obligatoires pour un total de 51 crédits

PREMIÈRE SESSION

DRT-1000	L'univers du droit
DRT-1001	Obligations I : contrat
DRT-1002	Droit constitutionnel
DRT-1004	Droit des personnes physiques et de la famille
DRT-1009	Droit international public général

DEUXIÈME SESSION

DRT-1003	Droit des biens (DRT-1000 et DRT-1001)
DRT-1005	Droit administratif I (DRT-1000, DRT-1001 et DRT-1002)
DRT-1008	Documentation juridique et rédaction d'une note de recherche (DRT-1000 et 12 cr. DRT)
DRT-2000	Obligations II : responsabilité (DRT-1000 et DRT-1001)
DRT-2552	Droits et libertés de la personne (DRT-1000 et DRT-1002)

TROISIÈME SESSION

DRT-1006	Procédure civile I (DRT-1000 et DRT-1001)
DRT-1007	Droit pénal général (DRT-2552)
DRT-2002	Obligations III : exécution et extinction (DRT-2000)
DRT-2003	Droit du travail fondamental (DRT-1001 et DRT-2552)
DRT-2004	L'entreprise et ses principaux contrats (DRT-1003 et DRT-2000)

QUATRIÈME SESSION

DRT-2005	Preuve civile (DRT-1006)
DRT-2006	Droit des sociétés par actions (DRT-2004)

Autres activités disciplinaires

Cours optionnels pour un total de 36 crédits

QUATRIÈME SESSION - SUITE

3 à 6 crédits parmi :

DRT-2001	Droit administratif II (DRT-1005, DRT-1006, DRT-2000 et 30 cr. DRT)
DRT-2253	Successions et libéralités (DRT-1003, DRT-1004 et 30 cr. DRT)

QUATRIÈME, CINQUIÈME ET SIXIÈME SESSIONS

Formation critique

3 à 12 crédits parmi :

Préalable pour tous ces cours : DRT-1008 et 30 cr. DRT

DRT-2100	Histoire du droit public
DRT-2101	Histoire du droit privé
DRT-2102	Sociologie du droit
DRT-2103	Droit comparé
DRT-2104	Analyse économique du droit
DRT-2105	Droit privé de common law
DRT-2106	Philosophie du droit*
DRT-2107	Analyse féministe du droit
DRT-2108	Éthique et déontologie de la pratique du droit

* L'étudiant peut suivre le cours PHI-2107 à la place du cours DRT-2106.

Formation à l'expression écrite ou orale

3 à 15 crédits parmi :

DRT-2200	Rédaction et interprétation des lois (DRT-1002, DRT-1008 et 30 cr. DRT)
DRT-2210	Logique et argumentation juridiques (DRT-1008 et 30 cr. DRT)
DRT-2202	Tribunal-école : audition en appel (DRT-1008 et 45 cr. DRT)
DRT-2203	Séminaire (DRT-1008 et 45 cr. DRT)
DRT-2204	Recherche dirigée et rédaction d'écrits juridiques I (DRT-1008 et 45 cr. DRT)
DRT-2205	Recherche dirigée et rédaction d'écrits juridiques II (DRT-2204 et 45 cr. DRT)
DRT-2207	Concours de plaidoirie – volet pratique (DRT-2221 et 45 cr. DRT)
DRT-2221	Concours de plaidoirie – volet théorique (DRT-1008 et 45 cr. DRT)

Autres cours optionnels

3 à 27 crédits parmi :

Formation pratique

DRT-2201	Stage à la magistrature I (DRT-1008 et 45 cr. DRT)
DRT-2208	Stage à la magistrature II (DRT-2201 et 45 cr. DRT)
DRT-2213	Stage en milieu gouvernemental ou communautaire I (DRT-1008 et 45 cr. DRT)
DRT-2256	Stage en milieu gouvernemental ou communautaire II (DRT-2213 et 45 cr. DRT)
DRT-2214	Stage aux Cahiers de Droit I (DRT-1008 et 45 cr. DRT)
DRT-2215	Stage aux Cahiers de Droit II (DRT-2214 et 45 cr. DRT)
DRT-2216	Programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec – volet pratique (DRT-1002 et 30 cr. DRT)
DRT-2217	Programme de pages à l'Assemblée nationale du Québec – volet recherche (DRT-2216 et 30 cr. DRT)
DRT-2219	Stage d'été axé sur la carrière (DRT-1008 et 45 cr. DRT)
DRT-2211	Clinique de droit international pénal et humanitaire I (DRT-1008, DRT-1009 et 45 cr. DRT)
DRT-2222	Clinique de droit international pénal et humanitaire II (DRT-2211 et 45 cr. DRT)
DRT-2220	Clinique fiscale (DRT-1008, DRT-2400* et 45 cr. DRT)
DRT-2223	Clinique de rédaction législative (DRT-1008 et 30 cr. DRT)
DRT-2224	Clinique juridique pour entreprises en démarrage (DRT-1008, DRT-2006* et 45 cr. DRT)

* Ce cours peut être suivi en concomitance.

Droit international et transnational

DRT-2151	Droit international privé (DRT-1006 et 30 cr. DRT)
DRT-2152	Droit international économique (DRT-1009 et 30 cr. DRT)
DRT-2153	Droit du commerce international (DRT-2002 et 30 cr. DRT)
DRT-2154	Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne (DRT-1009 et 30 cr. DRT)
DRT-2155	Droit de l'intégration européenne (DRT-1009 et 30 cr. DRT)

Droit fiscal

DRT-2400	Droit fiscal fondamental (30 cr. DRT)
DRT-2401	Fiscalité des sociétés par actions (DRT-2400 et 30 cr. DRT)
DRT-2402	Planification successorale et fiscale (DRT-2253, DRT-2400 et 30 cr. DRT)

Droit des affaires

DRT-2254	Faillite et insolvabilité (DRT-2002, DRT-2004 et 30 cr. DRT)
DRT-2303	Droit bancaire (DRT-2002, DRT-2004 et 30 cr. DRT)
DRT-2304	Droit de la concurrence (DRT-2004 et 30 cr. DRT)
DRT-2350	Droit de la petite et moyenne entreprise (DRT-2006 et 30 cr. DRT)
DRT-2351	Financement de l'entreprise (DRT-2006 et 30 cr. DRT)
DRT-2352	Droit des valeurs mobilières (DRT-2006 et 30 cr. DRT)

Règlement des différends en matière civile

DRT-2450	Procédure civile II (DRT-1006 et 30 cr. DRT)
DRT-2451	Activités cliniques sur les modes de prévention et de règlement des différends (DRT-1006 et 30 cr. DRT)
DRT-2452	Modes privés de prévention et de règlement des différends (DRT-1006 et 30 cr. DRT)
DRT-3450	Approche intégrée du droit civil et de la procédure civile (DRT-1006, DRT-2002, DRT-2005 et 30 cr. DRT)

Droit pénal

Préalable pour tous ces cours : DRT-1007 et 30 cr. DRT

DRT-2500	Procédure pénale
DRT-2502	Infractions contre les personnes
DRT-2503	Infractions contre la propriété
DRT-2504	Détermination de la peine et pénologie
DRT-2505	Preuve pénale

Droit de la propriété intellectuelle et des technologies

DRT-2302	Droit d'auteur (DRT-2004 et 30 cr. DRT)
DRT-2305	Droit des brevets et des marques de commerce (DRT-2004 et 30 cr. DRT)
DRT-2306	Droit des technologies de l'information (DRT-2552 et 30 cr. DRT)

Droit public

DRT-2550	Droit municipal (DRT-1005, DRT-2000 et 30 cr. DRT)
DRT-2551	Droit de l'environnement (DRT-1005 et 30 cr. DRT)
DRT-2554	Aménagement durable du territoire (DRT-1005 et 30 cr. DRT)
DRT-2555	Fédéralisme et partage des compétences (DRT-1002 et 30 cr. DRT)
DRT-2556	Droit et procédure parlementaires (DRT-1002 et 30 cr. DRT)
DRT-2557	Droit et peuples autochtones (DRT-1002 et 30 cr. DRT)
DRT-2558	Droit de l'immigration (DRT-1005, DRT-2552 et 30 cr. DRT)
DRT-2650	Droit professionnel (DRT-1005, DRT-2000 et 30 cr. DRT)
DRT-2657	Droit de l'énergie, des mines et de la forêt (DRT-1005 et 30 cr. DRT)

Droit civil

DRT-2250	Sûretés réelles et publicité des droits (DRT-2002 et 30 cr. DRT)
DRT-2251	Contrats de vente, de louage et d'entreprise ou de service (DRT-2002 et 30 cr. DRT)
DRT-2252	Droit patrimonial de la famille (DRT-1004 et 30 cr. DRT)
DRT-2255	Droit de l'enfance et de la jeunesse (DRT-1004, DRT-1007, DRT-1009 et DRT-2552)
DRT-2300	Droit des assurances (DRT-2002 et 30 cr. DRT)
DRT-2301	Droit de la consommation (DRT-2002, DRT-2004 et 30 cr. DRT)

Droit du travail	
Préalable pour tous ces cours : DRT-2003 et 30 cr. DRT	
DRT-2553	Travail, État et protection sociale
DRT-2600	Liberté syndicale et représentation collective au travail
DRT-2603	Droit de la santé et de la sécurité au travail
DRT-2604	Travail, normes internationales et mondialisation
DRT-2605	Dignité du salarié et normes du travail

Cours spéciaux et avancés	
DRT-2652	Sujet avancé en droit I (60 cr. DRT)
DRT-2653	Sujet avancé en droit II (60 cr. DRT)
DRT-2654	Sujets spéciaux en droit I (30 cr. DRT)
DRT-2655	Sujets spéciaux en droit II (30 cr. DRT)
DRT-2656	Sujets spéciaux en droit III (30 cr. DRT)

Cours hors discipline (12 crédits)

L'étudiant peut choisir parmi tous les cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours portant le sigle DRT, des cours correctifs en français et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2010. L'étudiant admis au profil entrepreneurial ou au profil en développement durable doit choisir les activités qui y sont prévues.

Exigence relative à l'anglais

L'étudiant doit atteindre le niveau intermédiaire II en anglais (TOEIC : 675) pour compléter son programme.

À noter : Sur le site de l'Université Laval, les crédits correspondant aux cours préalables doivent être additionnés au nombre de crédits exigés. À titre d'exemple, les 24 crédits en droit exigés comme préalable pour le cours DRT-2550 Droit municipal doivent s'additionner aux 6 crédits représentés par les cours préalables DRT-1005 et DRT-2000.

Passages intégrés

Les passages intégrés constituent autant d'options pour les étudiants qui désirent poursuivre des études de 2^e cycle, tout en suivant des cours qui sont contributaires pour les deux diplômes. La Faculté de droit vous offre quatre possibilités, dans des secteurs variés.

MBA gestion des entreprises

Le passage intégré au MBA Gestion des entreprises permet aux étudiants inscrits au baccalauréat en droit et ayant une moyenne cumulative minimale de 3,4 sur 4,33 de suivre jusqu'à quatre cours du programme de MBA Gestion des entreprises. Les cours suivis contribuent à la fois à l'obtention des diplômes de 1^{er} et 2^e cycles. Vous devrez déposer votre demande d'autorisation lors de votre quatrième session (en cheminement régulier) pour pouvoir suivre des cours du MBA Gestion des entreprises à vos cinquième et sixième sessions (en cheminement régulier).

Le passage intégré au MBA Gestion des entreprises est satisfait par la réussite d'un à quatre cours de 2^e cycle offerts aux étudiants du baccalauréat :

CTB-6007	Comptabilité
MNG-6008	Éthique des affaires
MNG-6009	Systèmes de gestion du développement durable
MNG-6157	Comportement humain et organisation
MRK-6004	Marketing
SIO-6009	Système d'information

Note : Le passage intégré ne soustrait pas les étudiants aux exigences d'admission de la maîtrise (MBA Gestion des entreprises). Pour le candidat qui n'a pas ou qui a peu de formation préalable en sciences de l'administration, des connaissances supplémentaires peuvent être requises. Cette formation peut être acquise par la réussite de trois cours de scolarité préparatoire de trois crédits chacun, donnés au DESS en administration des affaires. Des connaissances de base en mathématiques d'ordre collégial (algèbre linéaire et géométrie vectorielle – NYC ou 105 et calcul différentiel – NYA ou 103) sont aussi exigées. Cette formation en mathématiques est également offerte à l'Université Laval (MAT 0300 – Mathématiques préalables aux études supérieures en gestion).

Maîtrise en traduction et terminologie (M.A.)

Le passage intégré à la maîtrise en traduction et terminologie permet aux étudiants inscrits au baccalauréat en droit et ayant une moyenne cumulative minimale de 3,0 sur 4,33 de suivre jusqu'à quatre cours du programme de maîtrise en traduction et terminologie. Les cours suivis contribuent à la fois à l'obtention des diplômes de 1^{er} et de 2^e cycles. Vous devrez déposer votre demande d'autorisation lors de votre troisième session (en cheminement régulier) pour pouvoir suivre des cours de la maîtrise en traduction et terminologie à vos quatrième, cinquième et sixième sessions (en cheminement régulier).

Le passage intégré à la maîtrise en traduction et terminologie est satisfait par la réussite d'un à quatre cours de 2^e cycle offerts aux étudiants du baccalauréat :

TRD-7032	Initiation à l'interprétation
TRD-7015	Traduction générale
TRD-7006	Terminologie bilingue
TRD-7000	Traduction juridique
TRD-6300	Terminologie bilingue avancée

Note : Pour s'inscrire au passage intégré, les étudiants doivent réussir le test d'admission à la maîtrise en traduction et terminologie. Le passage intégré ne soustrait pas les étudiants aux exigences d'admission de la maîtrise en traduction et terminologie.

Maîtrise en droit avec mémoire (LL. M.)

Le passage intégré à la maîtrise en droit avec mémoire permet aux étudiants inscrits au baccalauréat en droit et ayant une moyenne cumulative minimale de 3,0 sur 4,33 de suivre jusqu'à trois cours du programme de maîtrise en droit avec mémoire. Les cours suivis contribuent à la fois à l'obtention des diplômes de 1^{er} et de 2^e cycles.

Vous devrez déposer votre demande d'autorisation lors de votre quatrième session (en cheminement régulier) pour pouvoir suivre des cours de la maîtrise en droit avec mémoire à vos cinquième et sixième sessions (en cheminement régulier).

Le passage intégré à la maîtrise en droit avec mémoire est satisfait par la réussite d'un à trois cours de 2^e cycle offerts aux étudiants du baccalauréat, soit tous les cours de la règle 1 à l'exception des cours DRT-7001, DRT-7110, DRT-7114, DRT-7115, des stages en droit ou à la magistrature et des concours de plaidoirie.

Note : Le passage intégré ne soustrait pas les étudiants aux exigences d'admission de la maîtrise en droit avec mémoire.

Maîtrise en droit international et transnational (LL. M.)

Le passage intégré à la maîtrise avec essai en droit international et transnational permet aux étudiants inscrits au baccalauréat en droit et ayant une moyenne cumulative minimale de 3,0 sur 4,33 de suivre jusqu'à quatre cours du programme de maîtrise en droit international et transnational. Les cours suivis contribuent à la fois à l'obtention des diplômes de 1^{er} et 2^e cycles. Vous devrez déposer votre demande d'autorisation lors de votre quatrième session (en cheminement régulier) pour pouvoir suivre des cours de la maîtrise en droit international et transnational à vos cinquième et sixième sessions (en cheminement régulier).

Le passage intégré à la maîtrise en droit international et transnational est satisfait par la réussite d'un à quatre cours de 2^e cycle offerts aux étudiants du baccalauréat, soit tous les cours de la règle 1 à l'exception des cours DRT-7001, DRT-7110, DRT-7114, DRT-7115, des stages en droit ou à la magistrature et des concours de plaidoirie.

Note : Le passage intégré ne soustrait pas les étudiants aux exigences d'admission de la maîtrise en droit international et transnational.